

Que se passe t-il au Conseil municipal de Saint Pol ?

OU ... Les interrogations des conseillers d'opposition ...

Depuis son élection, à toute occasion, Mr Demagny proclamait qu'il serait l'artisan d'un renouveau municipal, et de la mise en œuvre d'un grand projet qui allait réveiller St Pol !!

Surprise...lors du conseil municipal du 4 avril, le maire accuse l'opposition, dans des termes dont l'outrance a choqué, d'être irresponsable et incompétente ! Et il décide une augmentation de 8 % de la taxe foncière bâtie ! Quant aux projets locaux...un report aux « calendes grecques » car ils n'ont pas encore été étudiés, ni financés !

Puis, au lendemain des élections présidentielles du 24 avril, le maire « disparaît » ... ? Depuis cette date, il serait souffrant.. une information donnée par la nouvelle Directrice Générale des Services, le 10 mai ! L'absence de M. Demagny se prolonge ; aucune information complémentaire...Fin juin, on apprend par M. Hochart, 1^{er} adjoint, que le maire se repose et qu'il pourrait reprendre ses fonctions, peut-être en septembre, ou en octobre ou... ?

Les saints-polois sont inquiets, ils s'interrogent: Qui dirige les affaires communales ? Qui impulse les orientations et les initiatives de la majorité qu'ils ont élue en 2020 ? Le 1^{er} Adjoint déclare gérer les affaires courantes... "pour le maire empêché".

Mais pendant ce temps, la ville souffre, plongée dans un immobilisme dommageable, parcourue par de multiples rumeurs et surtout en proie à de grosses interrogations quant à son avenir ! Le centre-ville, malgré l'ouverture de quelques commerces nouveaux, ne voit toujours pas arriver la supérette qui selon les promesses, devrait remplacer le Carrefour disparu... et les travaux de la rue de Béthune, certes indispensables, perturberont plus encore l'activité locale...

Mais pendant ce temps, les personnels sont eux aussi en souffrance. Démissions, arrêts-maladie, départs en retraite se succèdent. "Avec moi, il n'y aura plus de copinage, le mérite, rien que le mérite!" avait asséné Mr Demagny... la réorganisation imposée dans les services laisse sceptique à cet égard !

En quelques mois, plus de 10 agents ont quitté les services municipaux. On recrute des personnes en contrat précaire, dont la plupart ne sont d'ailleurs pas Saint-polois...C'est sans doute ce que M. Demagny annonçait comme l'avènement d'un nouveau Management qui donnerait « efficacité » aux services rendus aux habitants, et « épanouissement » aux personnels !

Mais pendant ce temps, le pouvoir d'achat des ménages diminue avec la hausse des prix et des loyers. Que fait notre municipalité pour participer aux efforts entrepris par les Pouvoirs Publics pour aider les familles ? M.Demagny s'inquiétait en début d'année de la hausse prévisible des prix du gaz et de l'électricité...Il augmente les impôts locaux ! Quelles initiatives a-t-il prises pour diminuer ces charges qui pèsent de plus en plus sur les ménages St- Polois comme sur les dépenses communales ?

La situation actuelle ne peut perdurer ! Les habitants veulent être réellement informés. Ils refusent la lente agonie qui s'est emparée de l'action municipale. Il en va de la crédibilité de

l'actuelle majorité et de l'image de notre Ville qui a toujours dans le passé, tenu son rang de « capitale socio-économique et culturelle » du Ternois.

Les conseillers municipaux : **Maurice Louf, Claude Roussez, René Grandsir, Catherine Ducrocq, Jean Claude Girot et Betty Soyez.**